

SECTEUR 3. CHEMIN DE KERGUEZENEC



Un accès commun permet de desservir les nouvelles constructions depuis le chemin de Kerguezennec. Cet accès est mutualisé avec les constructions adjacentes, afin de préserver, au maximum, le talus planté et le fossé en limite sur rue.

Le fossé existant assurant une fonction de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la rue est préservé et doit conserver son caractère ouvert. Les clôtures en limite séparative et sur rue sont traitées de manière végétalisée.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :	0,21 hectare		
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :	10 logements / hectare		
Nombre de logement (min) :	2		
Nombre de logements sociaux (min) :	0		
Système assainissement privilégié :	Individuel		
Programmation estimée :	2023-2027		